

LOCATION

SALLE POLYVALENTE AU FORT DE MEROUX

1. TARIFS DE LOCATION

1.1 Week-end (vendredi, samedi et dimanche)

- **Personne ou association extérieure** 250€ + électricité
- **Habitant ou association MEROUX** 160€ + électricité

La remise des clefs aura lieu le vendredi (sur rendez-vous)

La restitution des clefs aura lieu le lundi (sur rendez-vous)

1.2 Journée semaine (lundi, mardi, mercredi ou jeudi)

- **Personne ou association extérieure** 100€ + électricité
- **Habitant ou association MEROUX** 75€ + électricité

La remise des clefs aura lieu la veille à partir de 18h00 (sur rendez-vous)

La restitution des clefs aura lieu le lendemain matin à partir de 9h00 (sur rendez-vous)

2. TARIFS FRAIS D'ELECTRICITE

- Un relevé du compteur électrique sera effectué à la réception et à la restitution des clés en présence de l'utilisateur.
- La consommation électrique sera facturée à **0,23 € du KW/H**
- Un forfait de - 100 kw/h est compris dans le tarif de location week-end.
 - 30 kw/h est compris dans le tarif de location journée.

3. ARRHES ET CAUTION

- Lors de la réservation, il vous sera demandé 2 chèques à l'ordre du Trésor Public :
 - 1 chèque de 100 € d'arrhes, encaissé immédiatement
 - 1 chèque de 500 € de caution
- **En cas de dédit avant la manifestation, le montant des arrhes restera acquis à la mairie.**
- En cas de problème de nettoyage, ou de détérioration de matériels, **tout ou partie** de la caution sera utilisée pour la remise en état.
- Ce chèque de caution sera restitué dès le paiement du montant de la location et des frais d'électricité et d'éventuelles dégradations constatées
- **En cas de non-respect du type de manifestation annoncé (ex : rave party au lieu de mariage), la manifestation sera annulée**

4. CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES ASSOCIATIONS DE MEROUX

Chaque association bénéficiera, par année, d'une location gratuite + électricité payante pour une manifestation ouverte au public ou pour une utilisation interne à l'association